

# le point santé

Décembre 2016 / n° 3

## RIVES DE L'YON

### EDITO

Le 23 juin 2016 a eu lieu la première fête de la santé de Rives de l'Yon. Cette soirée interactive et riche en échanges a démontré l'intérêt pour les professionnels de travailler en équipe et de rendre le patient actif de son parcours de santé.

Sur la commune, depuis 2 ans, la coordinatrice santé facilite cette dynamique. Elle accueille et apporte son aide pour vos démarches, organise et fait le lien entre les différents acteurs, associations, administrations, professionnels...

De plus, des réunions pluriprofessionnelles ont été mises en place et de nombreuses actions tournées vers la population ont vu le jour.

J'ai d'ailleurs le plaisir de vous annoncer la création de l'association Rives de l'Yon Santé regroupant les professionnels de santé de la commune qui souhaitent poursuivre la coordination santé et la construction d'un projet de santé nécessaire à l'installation en maison de santé pluriprofessionnelle. Je renouvelle mes remerciements aux membres du comité de rédaction pour le temps qu'ils y consacrent. Je vous souhaite à tous une très bonne lecture et mes meilleurs vœux pour 2017 !

**Marie-Christine Moulin**  
Adjointe à la santé

### RETOURS SUR LA PREMIÈRE FÊTE DE LA SANTÉ DE RIVES DE L'YON

*Jeudi 23 juin 2016, environ 60 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour la première fête de la santé de la commune nouvelle à la salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux.*

En préambule des échanges, un spectacle a été proposé par la compagnie théâtrale Universalisapo<sup>1</sup>.

Cette introduction théâtrale a mis en lumière les situations rencontrées par Mélanie Préauchtat dans le cadre de ses missions en tant que coordinatrice santé. Elle a pu ainsi rappeler son rôle : aider les personnes dans l'analyse de leurs difficultés de santé, les orienter vers des dispositifs ou structures adaptées, définir avec elles un projet de santé.

Michel Bass, consultant de l'AFRESC qui suit le projet depuis ses débuts en 2012, est revenu sur la complexité des dispositifs sociaux, médico-sociaux et de santé qui se superposent. Pour lui, il semble nécessaire de revenir à l'essentiel : que la personne soit elle-même actrice de son projet dans une coopération équitable avec les autres acteurs de santé qui interviennent.

.../... (Suite en p.3)



Gaëtan Gravouil, rivayonnais  
Claude Huyghe, élue Rives de l'Yon  
Elisabeth Menanteau, élue Rives de l'Yon  
Mélanie Préauchtat, coordinatrice santé  
Relecture : Dr Clermont, médecin généraliste

**MAIRIE**  
4, place de l'Eglise Saint-Florent-des-Bois  
85310 RIVES DE L'YON  
Tél : 02 51 31 31 40  
Email : point.sante85@gmail.com



## PRENDRE SOIN DE SOI Bien-être et santé

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » telle est la définition de la santé inscrite par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) dans le préambule de sa constitution en 1946. La santé n'est donc pas seulement l'état contraire à la maladie. La santé fait appel à la perception subjective des individus. En effet, si l'état de maladie et de handicap peuvent être identifiés et caractérisés par le corps médical, l'état de bien-être, et donc de santé globale telle que vue par l'OMS, est relatif à l'individu lui-même.

Mais cette notion de bien-être n'a pas été définie. Qu'est-ce que le bien-être ? Comment le définir ?

C'est une question à laquelle il est difficile de répondre car il semble que chacun ait sa propre définition du bien-être.

L'encyclopédie Larousse le définit comme le fait d'être bien, satisfait dans ses besoins ou exempt de besoin ou d'inquiétude, d'où le sentiment agréable qui en résulte. Pour beaucoup d'entre nous cela renvoie à l'état de santé et la qualité de vie.

Il semble s'agir d'un état, d'un ressenti, d'une sensation d'harmonie entre le corps et l'esprit qui nous emplit de plénitude et de sérénité.

Pour d'autres, c'est le simple fait d'être

santé physique et émotionnelle.

Le bien-être est donc à comprendre en le regardant sous différents points de vue. C'est une notion complexe et relative à chaque individu.



Il semblerait que prendre soin de soi c'est un peu contribuer à son bien-être.

Se faire plaisir, prendre du temps pour soi, savoir s'écouter ... cette démarche n'est pas simple. Des prétextes comme « je n'ai pas le temps de m'occuper de moi », nous en avons tous pour nous négliger en toute bonne foi. On oublie trop souvent que ce principe est la base de tout car c'est en prenant soin de soi que l'on peut prendre soin des autres.

Aussi, nous avons choisi de créer cette nouvelle rubrique dans Le Point Santé que nous allons tenter de décliner sous toutes ses formes au fil des numéros à venir ! Que signifie « prendre soin de soi » ? Comment prendre soin de soi chaque jour ?

Pour cela, nous attendons vos idées, vos témoignages. Quelles sont les choses qui contribuent à votre bien-être ? Que faites-vous pour prendre soin de vous ?

en accord avec ses valeurs, le bien-être est alors une représentation subjective de ce qui est vécu comme bien.

D'autres encore pensent qu'il est toujours en progression et non un état à atteindre et à conserver, davantage un parcours orienté sur la voie menant à une meilleure



**Vous souhaitez participer à la rédaction du journal, proposer des articles, des illustrations, des thématiques pour les prochains numéros ?**

**Toutes les idées sont les bienvenues !**

**Vous pouvez compléter ce bulletin et le faire parvenir à l'une des deux mairies :**

- 4 place de l'Eglise Saint-Florent-des-Bois 85310 RIVES DE L'YON

- 13 rue de la Mairie Chaillé-sous-les-Ormeaux 85310 RIVES DE L'YON

- ou par mail à [point.sante85@gmail.com](mailto:point.sante85@gmail.com)

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Adresse : .....

Je souhaite participer au comité de rédaction du journal :  Oui  Non

Je souhaite proposer un article ou une illustration :  Oui  Non

Je souhaite proposer des thématiques pour les prochains numéros :  Oui  Non

.....  
.....  
.....  
.....

Suite de l'article *Retours sur la première fête de la santé*

.../...

### **Comment mieux travailler ensemble, professionnels et usagers de la santé pour améliorer les conditions de santé ?**

Deux médecins vendéens travaillant en équipe pluriprofessionnelle et une habitante mayennaise impliquée dans une association de santé sont venus partager leurs expériences respectives lors de la table ronde.

Le Dr Derrien a expliqué que le premier objectif d'un projet de santé est que les professionnels apprennent à se connaître, en réalisant des actions communes, en développant les échanges informels. Ainsi en se connaissant mieux et travaillant ensemble les professionnels de santé améliorent leur pratique et en conséquence les soins apportés aux patients.

Pour le Dr Collen, les nouveaux modes d'exercices tels que les regroupements de

professionnels libéraux sont plus attractifs pour les jeunes professionnels de santé. Il a salué l'initiative en cours sur le territoire de la commune de Rives de l'Yon.

Mme Dalibon a témoigné sur les inquiétudes et la mobilisation des habitants de la région de Craon en Mayenne au sujet de la désertification médicale. Une association s'est créée, Relais Santé Bien-Etre<sup>2</sup>, dont l'objectif est de promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé. Elle a rappelé l'importance de travailler ensemble habitants, élus et professionnels de santé.

Ce fut une soirée riche en échanges autour du projet de coordination locale..

<sup>1</sup> La compagnie Universalisapo est une compagnie théâtrale de la Roche sur Yon dont le directeur artistique, Georges Bilau, réside sur la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois. Le projet de la compagnie repose sur des valeurs de démocratisation et de métissage culturel, de proximité et d'universalité. <http://www.universalisapo.com/>

<sup>2</sup> <http://www.paysdecraon.fr/sante/sante/contrat-local-de-sante/>



## **LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ADMR EN VISITE À LA BIBLIOTHÈQUE**

Jeudi 6 octobre 2016, environ une dizaine de bénéficiaires du service d'aide à domicile de l'ADMR accompagnés de bénévoles et salariés volontaires de l'association ont pu visiter la bibliothèque de la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois. Ils

ont été reçus par des bénévoles de la bibliothèque qui leur ont présenté les lieux, le fonctionnement et les différents types d'ouvrages que l'on peut y trouver.

Un goûter a clôturé la journée dans une ambiance conviviale.

Cette journée a été organisée afin de permettre aux personnes âgées de découvrir la bibliothèque et d'en utiliser les services. Suite à cet après-midi, une organisation va se mettre en place afin que les personnes bénéficiaires de l'ADMR puissent emprunter facilement des livres à la bibliothèque (accompagnement par une aide à domicile, portage ou échange de livres par des bénévoles pour les personnes ne pouvant pas se déplacer).

L'idée est partie d'une auxiliaire de vie : elle a constaté lors de son intervention chez une personne âgée que cette dernière lisait toujours le même livre, ne pouvant se déplacer à la bibliothèque. Elle en a alors parlé à une bénévole de la bibliothèque et à la coordinatrice santé. Cette dernière a mis en lien les bénévoles des deux associations qui ont construit ce projet. Le but étant de maintenir le lien social, susciter et faciliter l'envie de lire et développer la participation à la vie locale des personnes âgées.



# MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES



## PAROLES DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Afin de mieux comprendre le métier de masseur-kinésithérapeute, nous avons interrogé Madame Pauline Mollé sur son quotidien, les évolutions de son métier et les éventuelles difficultés qu'elle peut rencontrer.

Madame Pauline Mollé a débuté son métier en 2008 puis s'est installée comme masseur-kinésithérapeute en libéral en collaboration avec Monsieur Philippe Jacquet en 2011.

Elle partage son temps entre des consultations à son cabinet (50%) et des consultations au domicile de ses patients (50%). Ces dernières font qu'elle se sent proche de ses patients.

Comme masseur-kinésithérapeute de campagne Madame Pauline Mollé intervient de façon polyvalente dans le but de maintenir ou d'améliorer l'état de santé de sa patientèle\* (amélioration physique, psychologique et psychique).

Les masseurs-kinésithérapeutes interviennent sur ordonnance pour différentes rééducations musculaires et lombalgiques suite à des symptômes de TMS\*. Ils peuvent également être amenés à

faire de la rééducation neurologique après un AVC\* par exemple. De même, ils agissent pour réduire les troubles respiratoires. Il existe tout un panel de moyens physiques à leur disposition (massages, stimulations électriques, ultrasons, infrarouge). Avant de commencer le programme de rééducation, les masseurs-kinésithérapeutes posent un certain nombre de questions à leurs patients pour essayer de comprendre les raisons de la consultation en tenant compte de leurs antécédents et en procédant à divers tests physiques.

Selon Madame Pauline Mollé, le métier de masseur-kinésithérapeute a connu peu d'évolution au niveau des gestes techniques. Cependant, il a beaucoup évolué au niveau du matériel utilisé. Le métier tend à s'orienter vers plus de recherche d'où une évolution de la formation avec des études plus longues. Par ailleurs, les masseurs-kinésithérapeutes peuvent désormais prescrire certains dispositifs médicaux comme par exemple des orthèses\*, des ceintures de soutien lombaire, des aides à la déambulation, ou encore, depuis la nouvelle loi santé, des substituts nicotiniques.

En dehors de ses patients, Madame Pauline Mollé est amenée à communiquer

avec d'autres professionnels de santé, organismes et structures comme les médecins, la CPAM\*, l'EHPAD \* Les Coteaux de l'Yon, l'ADMR\* ou l'HAD\*. Certains se retrouvent dans le cadre d'un groupe de travail mensuel animé par Mélanie Préachat (coordinatrice santé) dont l'objectif est de permettre une meilleure coordination des acteurs de santé du territoire, notamment autour des situations complexes de patients.

Lors de notre entretien, Madame Pauline Mollé a déploré certaines difficultés notamment le risque de manquer de professionnels de santé alors que le vieillissement de la population engendre une augmentation de la demande de soins.

\* cf. lexique



Allà Kiné Bobo



## UN RÉSEAU DE GARDE EN KINÉSIE RESPIRATOIRE

La bronchiolite est une infection virale contagieuse qui touche les petites bronches (bronchioles) des nourrissons et des jeunes enfants. La bronchiolite est souvent bénigne mais peut être grave chez les nourrissons de moins de 3 mois. Le traitement prescrit par le médecin consiste principalement en des séances

de kinésie respiratoire.

De mi-octobre à fin mars, une garde ouverte en priorité aux jeunes enfants souffrant d'encombrement bronchique est assurée les weekends et jours fériés par des masseurs-kinésithérapeutes. Ils reçoivent sur prescription médicale les patients concernés à leur cabinet.

La commune Rives de l'Yon dépend du secteur de garde de la Roche Sud. Le numéro à contacter pour connaître le praticien de garde sur ce secteur est le 06.37.46.87.81.

Plus d'informations sur le site de l'association Kiné-Respiratoire-Urgence 85 : [www.kru85.fr](http://www.kru85.fr)



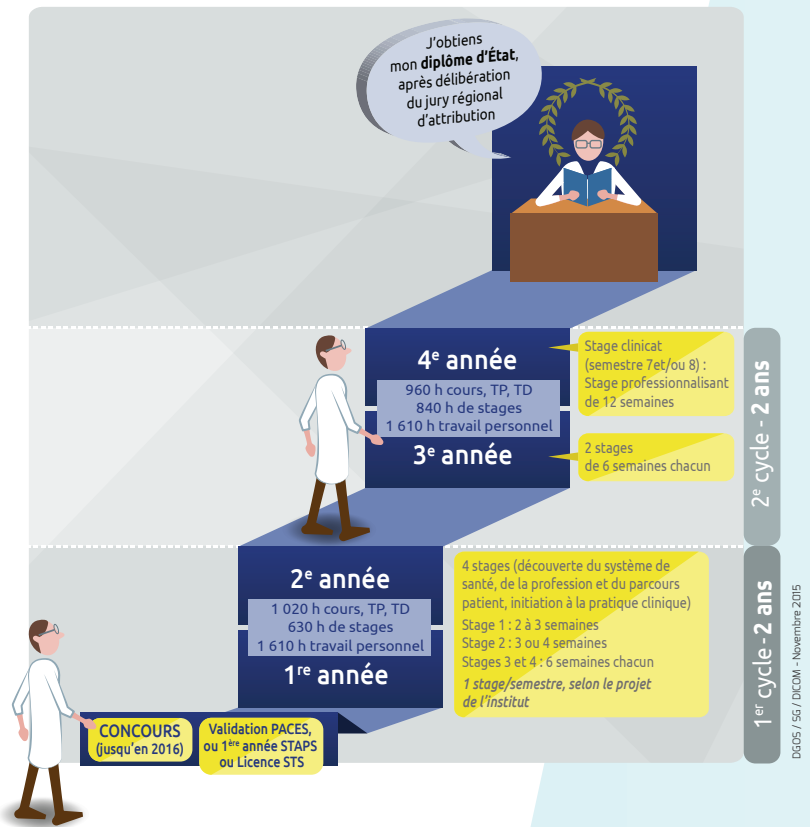
## QUELLE FORMATION POUR DEVENIR MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE ?

Depuis la rentrée de septembre 2016 la sélection des étudiants se fait par voie universitaire. C'est la conséquence de l'arrivée de la formation de masseur kinésithérapeute dans le processus LMD (licence, maîtrise, doctorat). Ce qui amène à effectuer des études longues: une année préparatoire en PACES ou une première année de licence STAPS ou sciences suivi de quatre années alternant cours théoriques et stages pratiques à valider tout au long du cursus.

Au cours de la formation de Masseur-Kinésithérapeute, l'étudiant doit tenir un portfolio identifiant ses progrès professionnels réalisés en stages pratiques. Ces stages sont au nombre de 7 et se déroulent durant les deux cycles de formation.

En premier cycle, les deux premières années, l'étudiant découvre le système de santé, la profession, les initiations pratiques et les approches bio-psycho-sociales des patients. Le second cycle, (années 3 et 4) est lui plutôt orienté vers la pratique et le clinat qui est un stage professionnalisant.

Concernant le coût des études, cela diffère énormément selon que l'établissement de formation soit public ou privé. A titre d'exemple, le CHU de Bordeaux propose une formation à 871€/an contre environ 5600€/an pour l'IFM3R de Nantes qui est un établissement privé.



PACES : Première Année Commune aux Études de Santé  
STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives



## LEXIQUE

**MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE** : Praticien diplômé d'état assurant la rééducation fonctionnelle par le mouvement. En grec « khinésis » signifie « mouvement ».

**PATIENTÈLE** : mot dérivé de patient sur le même modèle que clientèle, c'est l'ensemble des patients d'un personnel soignant.

**TMS (Troubles musculo-squelettiques)** : maladie qui touche les articulations, les muscles et les tendons

**AVC (Accident Vasculaire Cérébral)** : arrêt brutal de la circulation d'une partie du cerveau. 80% des AVC sont provoqués par un caillot de sang, ce sont les AVC ischémiques. 20% des AVC sont dus à la rupture d'un vaisseau sanguin, ce sont les AVC hémorragiques.

**ORTHÈSES** : appareillage médical qui aide à réaliser une fonction de l'organisme devenue déficiente, elle diffère de la prothèse qui, elle, remplace un membre manquant.

**CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)** : organisme privé exerçant une mission de service public qui gère notamment les droits et l'accès aux soins des assurés du régime général. Les CPAM assurent également une politique d'action sanitaire et sociale et développent des actions de prévention santé.

**EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)** : établissement médicalisé qui accueille des personnes âgées en perte d'autonomie physique et/ou psychique.

**ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)** : réseau d'associations gérant des services d'aide à domicile (ménage, aide à la toilette, préparation des repas, garde d'enfant...), des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), des centres de soins infirmiers, des lieux de vie...

**HAD (Hospitalisation à Domicile)** : alternative qui permet de réduire voire d'éviter l'hospitalisation classique. L'HAD peut se dérouler dans différents lieux de vie (domicile, EHPAD, ...).





## L'ASSOCIATION DÉPLACEMENTS SOLIDAR'YON

« Déplacements Solidar'Yon » est une association présente sur toute l'agglomération de la Roche-sur-Yon. C'est un service solidaire d'accompagnement en dehors du domicile à pied, en bus ou en voiture. Ce service, basé sur le bénévolat, s'adresse en priorité aux personnes ne disposant pas de moyens de locomotion et aux personnes ne pouvant pas momentanément ou durablement se déplacer seules.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire auprès du référent de sa commune et d'adhérer à l'association (la cotisation est de 3€ pour l'année). Ensuite, le référent met en contact la personne avec un bénévole qui l'accompagnera lors de son déplacement. Une participation aux frais du bénévole est suggérée pour les déplacements en voiture. Pour un trajet en bus, il est demandé de prendre en charge le coût du ticket de

bus du bénévole. L'accompagnement est gratuit pour un trajet à pied.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou devenir bénévole au sein de l'association Déplacements Solidar'Yon, contacter Chantal Lecoinque, référente pour la commune Rives de l'Yon au 02.51.46.79.04



### LE SITE WEB

#### **ADDICT'AIDE, le village des addictions**

Addict'aide est un site internet dédié aux addictions (qu'elles soient avec ou sans produits) à destination des usagers, de leurs proches, des professionnels de santé et de la prévention et des chercheurs. Construit sous la forme d'un village virtuel, le portail et ses maisons thématiques (maison des jeunes, maison des professionnels de santé, les entreprises et la santé au travail, etc...) offrent de multiples ressources : outils d'évaluation, actualités, vidéos, articles...

<http://www.addictaide.fr/>



### L'APPLI

**TABAC INFO SERVICE** est une application qui permet de bénéficier de conseils adaptés pour arrêter de fumer. Le coaching est personnalisé selon les motivations, les inquiétudes ou encore les habitudes de vie de chacun. Cette appli vous permet de suivre en direct les bénéfices de l'arrêt du tabac sur votre santé et votre porte-monnaie.



## GUÉRISSEURS, MAGNÉTISEURS, REBOUTEUX... QUI SONT-ILS? QUE FONT-ILS?

Dans notre monde occidental, les Guérisseurs, héritiers des pratiques ancestrales de nos sociétés traditionnelles, sont Magnétiseurs, Rebouteurs, Radiesthésistes... Ils suscitent une part de mystère et de fascination mais ce ne sont pas des médecins. Ils s'estiment capables de nous accompagner pour soulager certaines douleurs physiques et apporter un apaisement.

### LE GUÉRISSEUR :

est une personne généralement dépourvue de diplôme médical, qui guérit ou prétend guérir, en dehors de l'exercice légal scientifique de la médecine par des moyens empiriques ou magiques, en vertu de dons particuliers supposés ou à l'aide de recettes personnelles.

### LE MAGNÉTISEUR :

Par l'action qu'il produit et transmet par simple apposition des mains, le guérisseur-magnétiseur va agir sur un organisme vivant pour en corriger le dysfonctionnement. Toutefois, tout «Guérisseur-Magnétiseur» digne de porter cette appellation, ne peut s'engager à vous faire la promesse d'une guérison.

*«Le Magnétisme est une énergie vitale qui est en chaque être humain» explique à Allo Docteurs Christophe Limayrac, guérisseur-magnétiseur «Soit on importe de l'énergie, soit on enlève des surplus d'énergie de façon à ce que le corps soit dans un certain équilibre et puisse arriver à rétablir sa santé par lui-même».*

Travailler sur les points d'énergie du corps ne signifie pas que l'on soit



magnétiseur; l'ostéopathe, le masseur-kinésithérapeute, le réflexologue, le sophrologue, l'acupuncteur, le praticien en shiatsu... le font aussi.

Le magnétiseur ne fait aucun diagnostic médical et n'intervient pas dans le traitement médical. Il ne doit pas se mettre en barrière face à un traitement médical, à une intervention chirurgicale ni ne doit exercer de manipulation mentale. Il pratique une médecine non conventionnelle. En France, le magnétisme n'est pas reconnu par l'Académie de Médecine et les médecins n'ont pas le droit d'envoyer leurs patients vers un magnétiseur selon l'article R.4127-39, du Code de la santé publique.

Il est conseillé de ne pas cesser un traitement médical sans l'avis d'un médecin.

### LE REBOUTEUX :

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle le rebouteur a fait office de kinésithérapeute, un peu partout en France. Aujourd'hui encore, ils subsistent, bien loin du folklore ancestral et ésotérique que certains imaginent. Leur pratique est parfaitement concrète et explicable.

Le Dr Dominique Bonneau, médecin du sport, explique dans une interview au Journal des Femmes, que certains professionnels de santé reconnaissent le travail des rebouteurs. «Beaucoup de kinésithérapeutes sont formés à ces techniques; quant à l'ostéopathie elle découle directement de leurs pratiques de travail.» Ni magie, ni sorcellerie dans ces pratiques. «Leurs gestes sont explicables. Ils vont stimuler directement les capteurs dans les tendons et les muscles informant le cerveau sur leur état d'étirement... Leur technique consiste en quelque sorte à réinitialiser la machine»



### UN LIVRE JEUNESSE

« **MAX EST FOU DE JEU VIDÉO** » de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch, Editions Calligram : Max a une passion de plus en plus envahissante, sa console et les jeux vidéos. Destiné aux enfants à partir de 7 ans, cet ouvrage permet d'aborder avec humour l'addiction aux jeux vidéos et peut être un support aux échanges entre parents et enfants sur ce thème.



### UN FILM

« **MY SKINNY SISTER** » réalisé par Sanna Lenken : Katja jeune patineuse promise à un bel avenir tombe dans l'anorexie et la dépression suite à un revers de sélection. Seule sa sœur cadette Stella s'en rend compte mais n'ose pas alerter son entourage. Ce film montre avec justesse la descente aux enfers d'une jeune fille anorexique.



## RIVES DE L'YON SANTÉ, UNE NOUVELLE ASSOCIATION SUR LA COMMUNE !

Depuis plusieurs années, les professionnels de santé et du secteur médico-social accompagnés par la municipalité se mobilisent autour de l'organisation de l'offre de santé sur la commune. En 2014, plusieurs ont signé une charte s'engageant dans un projet de coordination micro-locale des pratiques de soins et de santé. Un poste de coordinatrice santé a été créé par la mairie en janvier 2015.

Afin de pérenniser ce projet et en vue de la constitution d'une maison de santé sur la commune, une association regroupant professionnels de santé et élus vient de se constituer, l'association Rives de l'Yon Santé. L'adhésion à

cette association est également ouverte aux habitants qui souhaiteraient s'investir dans le projet de santé.

La première assemblée générale de cette association s'est tenue le vendredi 2 décembre 2016 à 20h30 à la salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux. Les membres élus au Conseil d'Administration sont les suivants : Alexandre Aulagner, pédicure-podologue ; Nicolas Chalhoub, masseur-kinésithérapeute ; Dr Clermont, médecin généraliste ; Véronique Degoulet, infirmière libérale ; Pauline Mollé, masseur-kinésithérapeute et Jocelyne Sirouët, présidente du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile).



LA NUIT, LE WEEKEND, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS\*

### Besoin d'un médecin ? téléphonez !



**urgence non vitale**  
En Vendée  
☎ 02 51 44 55 66

**urgence vitale**  
☎ 15

Plus d'informations sur  
[www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr)

## LES NUMEROS UTILES

### ➔ MÉDECINS

#### Dr Catherine BERTRET

Rue des Tilleuls - SAINT FLORENT DES BOIS  
Tél : 02 51 46 75 58

Consultations : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 17h à 19h. Le samedi matin de 9h à 12h. Cabinet fermé le jeudi.

#### Dr Jean-Paul BRISARD

24 rue du Général de Gaulle - SAINT FLORENT DES BOIS  
Tél : 02 51 46 77 77

Consultations sur rendez-vous : les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin à partir de 9h et le soir à partir de 17h30. Le samedi matin de 9h à 12h. Cabinet fermé le mercredi.

#### Dr Jacques-Henry CLERMONT

7 rue Georges Clémenceau - SAINT FLORENT DES BOIS  
Tél : 02 51 46 77 18 / 06 81 22 66 45

Consultations : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 18h à 19h30. Le samedi matin de 10h à 12h30. Cabinet fermé le mercredi

#### Dr Sophie VERNAGEAU

5 rue des Tamaris - SAINT FLORENT DES BOIS  
Tél. 02 51 46 75 60

Consultations sur rendez-vous. Cabinet fermé le jeudi.

### ➔ ADMR

ADMR Service de Soins Infirmiers A Domicile :

02 51 31 99 84

ADMR Service d'Aide à Domicile : 02 51 31 97 48

### ➔ CABINETS INFIRMIERS

Claveau Edith - Favrou Adeline - Rabiller Sylvie :  
02 51 46 71 23

Degoulet Véronique - Thétiot Christian :  
02 51 31 93 19

### ➔ KINÉSITHÉRAPEUTES

Brachet Philippe et Chalhoub Nicolas :  
02 51 46 72 14

Jacquet Philippe et Perraudau-Mollé Pauline :  
02 51 31 90 55

### ➔ KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Jacquet Philippe : 02 51 31 90 55

### ➔ ORTHOPHONISTE

Brisard Patricia : 02 51 46 77 77

### ➔ OSTÉOPATHE

Blandin Olivier :  
02 51 34 90 19 / 06 13 46 07 08

### ➔ PÉDICURE-PODOLOGUE

Aulagner Alexandre : 02 51 31 74 37

### ➔ PHARMACIE

Pharmacie Chateigner : 02 51 46 74 74

### ➔ SHIATSU

Véronique Plantard :  
02 51 46 72 57 / 06 31 55 47 94

### ➔ SOPHROLOGIE -YOGA

Sylvie Beaujard : 02 51 46 77 82